

L'ADHÉSION AUX DÉFIS RURAUX VOUS PERMET DE BÉNÉFICIER GRATUITEMENT de l'intervention d'un de nos chargés de missions pour vous aider à affiner vos projets, sur 2 demi-journées :

- installation d'une chaudière collective à bois
- introduction de produits locaux en restauration collective
- développement des filières courtes alimentaires
- protection de la ressource en eau par l'approche agricole

Cette première intervention nous permettra éventuellement d'établir ensemble un projet d'accompagnement à plus long terme.

(voir nos domaines d'expertise au dos)

Vous souhaitez adhérer à l'association les Défis Ruraux

La cotisation annuelle est fonction du nombre d'habitants de votre collectivité/structure :

- 0 à 2 000 habitants : 200 €
- 2 001 à 4 000 habitants : 400 €
- 4 001 à 20 000 habitants : 800 €
- 20 001 à 100 000 habitants : 1 000 €
- Plus de 100 000 habitants : 1 800 €
- Cotisation de soutien d'un montant supérieur : €

Dans ce dernier cas, merci de préciser le nb d'habitants de votre collectivité/structure :

VOS COORDONNÉES

Nom de la collectivité/structure :

.....

Interlocuteur :

Adresse :

.....

Mail :

Téléphone(s) :

Signature :





Vos centres d'intérêts sont les suivants :

- Produits locaux en restauration collective
- Bois-énergie
- Protection de la ressource en eau
- Filières courtes

ADHÉREZ AUX DÉFIS RURAUX

et bénéficiez d'un accompagnement dans nos domaines d'expertise

PRODUITS LOCAUX

EN RESTAURATION COLLECTIVE

Nous vous proposons notre expertise et un accompagnement personnalisé dans la mise en place d'un approvisionnement régulier de vos restaurants collectifs en produits locaux de qualité. De l'état des lieux en cuisine à la mise en relation avec des producteurs locaux en passant par la sensibilisation des convives et la formation du personnel, les étapes d'accompagnement dépendront des objectifs fixés pour votre projet.

FILIERES COURTES

ALIMENTAIRES

Vous souhaitez développer la dynamique des circuits courts sur votre territoire (magasins de producteurs, communication autour des circuits existants, etc.). Nous pouvons vous aider à impulser cette démarche. Nous proposons également un appui à l'installation des producteurs locaux par l'animation de territoire et l'accompagnement individuel des porteurs de projets agricoles.

BOIS-ÉNERGIE

Nous vous offrons la possibilité d'estimer facilement l'opportunité de choisir une chaufferie collective au

bois pour vos infrastructures (écoles, bibliothèque, accueils périscolaires, salle polyvalente, etc.). Notre étude de pré-faisabilité vous permet de connaître les enjeux financiers d'un tel investissement et les conditions techniques optimales de votre installation.

PROTECTION

DE LA RESSOURCE EN EAU

Notre expertise agricole vers une agriculture plus respectueuse des hommes et des sols nous amène tout naturellement à travailler spécifiquement sur des zones où la problématique de l'eau potable est particulièrement forte. Aussi, nous pouvons établir avec vous un programme de sensibilisation et d'accompagnement technique des agriculteurs sur la préservation des ressources en eau (développement de cultures plus économes en pesticides et des élevages basés sur le pâturage des animaux...)



Réseau CIVAM normand



Place Paul Levieux
76190 Allouville-Bellefosse
02.32.70.19.50
contact@defis-ruraux.fr